

3 questions à Catherine Martin sur le « Créinvestissement ».

Né d'une démarche alliant observations terrain et analyse du marché, le concept créinvestisseurs®, imaginé dès 2007 et lancé en avril 2010, propose une solution hybride en matière d'emploi. Explications

Informations Entreprise : Comment êtes-vous venue à vous pencher sur les problématiques de l'emploi?

Catherine Martin : Mon engagement auprès de cadres en rupture professionnelle et plus généralement, l'analyse des relations entre dirigeants, actionnaires et salariés remonte au début des années 2000. Alors bénévole au sein de l'AVARAP, association de repositionnement de cadres, j'ai pu mesurer le fossé entre les attentes de cadres issus de grandes entreprises, habitués à évoluer dans un monde structuré et les patrons de PME, très réactifs et orientés vers les réalisations concrètes. Par ailleurs, dans le cadre de mon cabinet Conforfinances, créé en 2003, j'ai été

confrontée à la difficulté des jeunes entreprises à trouver des financements. J'ai alors observé que les fonds étaient généralement destinés à financer des compétences. Dès lors rapprocher cadres et jeunes entreprises s'imposait. Mais comment faire venir des cadres habitués à des salaires élevés et évolutifs à la hausse dans des entreprises qui n'ont pas les moyens de les payer ? Il est rapidement apparu extrêmement difficile de rapprocher sans préparation cadres et entrepreneurs en raison de différences culturelles fortes et d'un égo très développé des uns et des autres. Il m'a fallu trois ans d'expérimentations pour découvrir la méthode et la formation qui rendent possible ce rapprochement. Une année supplémentaire a été nécessaire à l'équipe fondatrice, composée également de Rafaël Kittler et Richard Lévy pour bâtir l'offre, les outils et les réseaux manquants. In fine, nous avons adapté les règles du jeu de l'investissement et du salariat pour créer une catégorie hybride qui transforme l'emploi en projet de vie : le créinvestissement.

I.E : En quoi consiste ce concept ?

C.M : Le but est de donner les moyens et l'opportunité à des cadres expérimentés et à des TPME à potentiel en cours de transformation (création, développement, transmission) de construire un avenir commun en intégrant les attentes et les contraintes de chacun. Ce concept crée une nouvelle catégorie d'acteur économique, hybride de l'actionnaire et du salarié : le créinvestisseur. Le créinvestissement se situe à la jonction du salariat et de la création/reprise d'entreprise (moins risqué que le salariat). Il intéresse les demandeurs d'emploi qui se tournent vers la création, et aussi les salariés tentés par l'entrepreneuriat ou simplement en quête de nouveaux challenges. Le créinvestissement s'adresse aux personnes qui souhaitent reprendre ou créer une entreprise (10%) mais également aux personnes qui ont une affinité entrepreneuriale, qui n'ont pas encore eu l'idée ou l'opportunité de la création et qui ne se sentent pas capable de reprendre une entreprise toutes seules.

I.E : Qu'en est-il de la situation réelle en France?

C.M : La France est clairement à la traîne comparativement à ses voisins européens en matière d'emploi des 55 – 64 ans, avec 37,8% contre 68,9% pour la Suède qui fait figure de meilleur élève. Pour pallier ces écarts entre pays, l'Union Européenne a deux objectifs qui devaient être atteints à l'horizon 2010 : tendre vers un taux d'emploi moyen de 50% pour les personnes âgées de 55-64 ans et relever progressivement d'environ cinq ans l'âge moyen de fin d'activité. Mais force est de constater que les chiffres ne sont pas bons : le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans s'accroît. Le créinvestissement intéresse principalement les cadres issus du top management, ayant une ancienneté de plus de quinze ans en entreprise, avec des revenus supérieurs à 90 k€ brut annuels. Souvent ces cadres partent des grandes entreprises avec un chèque important leur permettant d'investir dans un nouveau projet de vie, de contribuer à la création de valeur et, au-delà, de favoriser la création d'emplois classiques. ■

